

UNE RENTRÉE À FORTS ENJEUX

La rentrée s'annonce délicate pour le gouvernement. Empêtré dans les affaires de l'été et déstabilisé récemment par différents « couacs », il poursuit ses projets de réformes. Des feuilles de route sont données aux employeurs qui, si elles étaient menées à terme, seraient porteuses de lourds reculs sociaux pour tous les salariés.

Le mouvement social initié au printemps dernier à Enedis et Grdf, a obligé les deux entreprises de la distribution à bousculer les logiques à l'œuvre depuis des années : baisses budgétaires, réductions d'effectifs, abandon progressif des obligations de service public... et des expérimentations de modèles « d'entreprises de demain ». Même le dépannage y serait externalisé, synonyme de perte de contenu et de sens considérables (y compris la maîtrise et l'encadrement), et la fin des possibilités d'évolution professionnelle qui font la force de ces entreprises aujourd'hui.

Bien que les directions aient tenté de « reprendre en main », tous les salariés se sont sentis concernés par ces projets mortifères qui ne conduiraient qu'à devenir des « coquilles

vides » et des donneurs d'ordres. Les salariés ont donc réussi à infléchir la logique inscrite dans les plans à moyen terme, à stopper des expérimentations très dangereuses et à obtenir l'ouverture de négociations cruciales pour l'avenir...

Découpe d'EDF ?

En juin dernier plusieurs articles de presse évoquaient un projet de

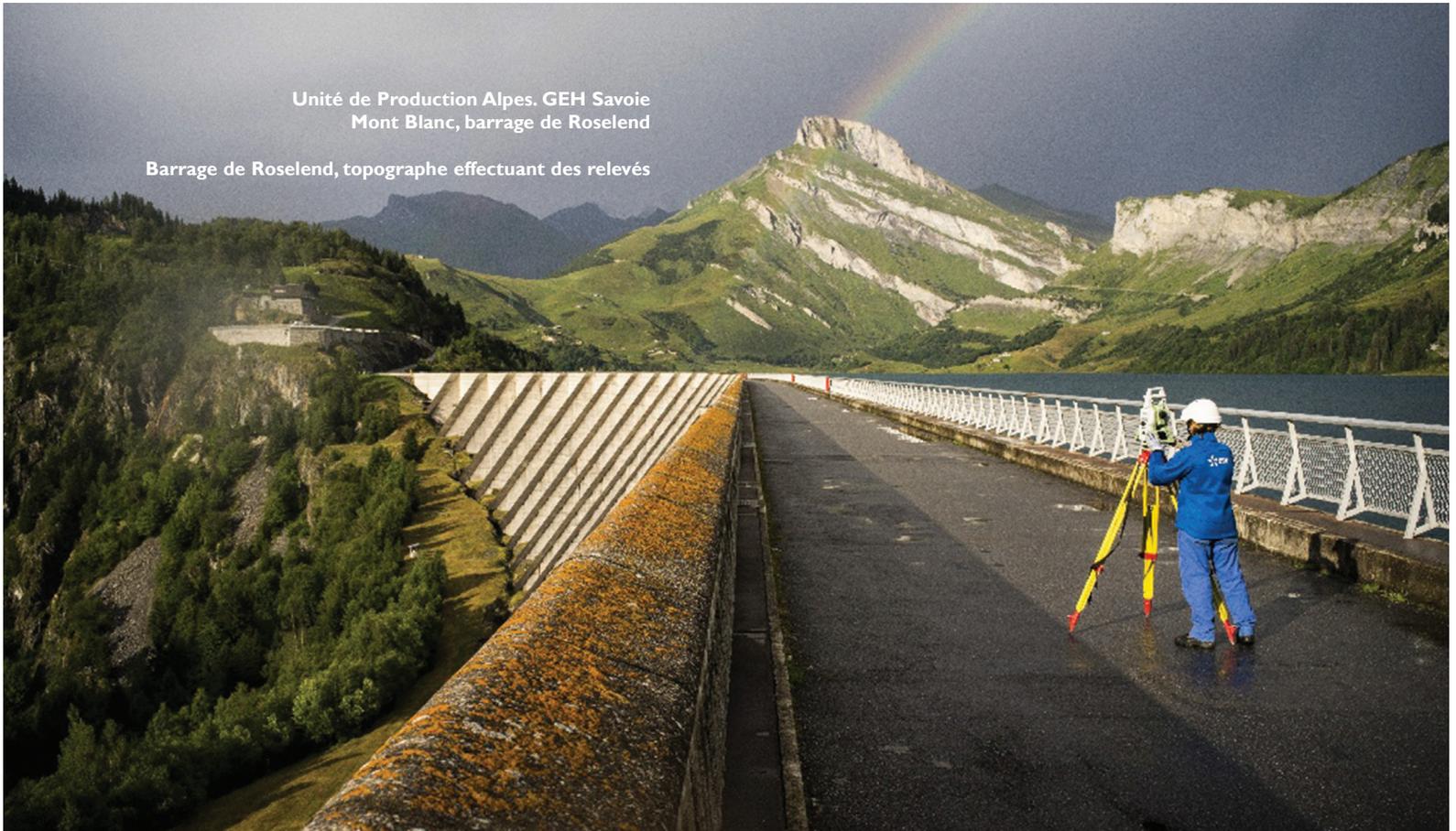
Les barrages français sont aujourd'hui gérés à 80 % par EDF et cela déplaît à la commission européenne.

l'Elysée et du gouvernement visant à modifier profondément l'organisation d'EDF SA : une découpe inspirée de l'Allemagne et des scissions intervenues courant 2016 chez RWE et E.ON... Séparer le nucléaire des autres activités ? Isoler les activi-

tés régulées (Enedis et RTE) et ne maintenir que les activités commerciales (énergies et services) au sein de la société mère ? Les services de l'Etat ont ensuite démenti ! Mais les inquiétudes perdurent chez les salariés, car la situation financière d'EDF est tendue (grand carénage, Hinkley Point...), et ils sont en droit d'attendre de l'Etat, actionnaire majoritaire, de vraies réponses sur le plan industriel, à l'opposé d'un montage financier de vente à la découpe, taillé sur mesure pour les marchés financiers.

Privatisations dans l'hydraulique ?

Les barrages français sont aujourd'hui gérés à 80 % par EDF et cela déplaît à la commission européenne. Pourtant, la loi de transition énergétique (article 126) prévoit que, dans le cas d'investissements importants réalisés par les opérateurs, les ouvrages ne sont pas soumis à la concurrence. Bruxelles conteste cela, et réclame davantage d'ouverture à la concurrence et à court terme. Rappelons que l'hydraulique en



Unité de Production Alpes. GEH Savoie
Mont Blanc, barrage de Roselend

Barrage de Roselend, topographe effectuant des relevés

©EDF Julien Goldstein

France est essentiel dans la production (12,5%) et le coût de l'électricité, mais aussi dans l'équilibre du réseau. Les concessions intègrent des missions de service public et d'aménagement du territoire, et ce sont aussi des réservoirs pour les ressources en eau. Elles doivent donc rester dans le périmètre du service public de l'énergie ! Tout autre décision serait lourde de conséquences, tant pour la facture des consommateurs que pour la sécurité électrique et de l'eau potable. De nombreux élus locaux se mobilisent et ont écrit à Emmanuel Macron en début d'année, mais c'est tous ensemble que nous pourrions éviter un nouveau scandale équivalent à celui de la privatisation des autoroutes...

Et pour les retraites : un changement de système ?

Ce n'est un secret pour personne, le gouvernement voudrait aussi « avancer » vite sur le dossier des retraites. Derrière des « faux-semblants d'égalité », ce projet de réforme serait d'une toute autre ampleur que les précédents car il s'attaquerait aux principes fondateurs du système de retraites.

Actuellement deux types de retraite

cohabitent.

L'un, largement majoritaire en France, basé sur la solidarité et fondé sur la carrière (trimestres travaillés, salaires, pénibilité, âge...). Le montant de la « pension » est fixé, puis plus ou moins revalorisé. L'équilibre financier du système est assuré par les cotisations des actifs (patronales et salariales)... d'où le terme de retraite par « répartition et à prestations définies ».

L'autre type de retraite est par capitalisation. Le salarié confie à un organisme financier une partie de ses revenus, à charge pour cet organisme de faire fructifier ce pactole (en obligations, dans des investissements, sur les marchés financiers...). Normalement cela se fait avec des risques « maîtrisés »...

Le projet de Macron est de faire une réforme systémique, dans la continuité régressive des réformes initiées depuis 1993 notamment. Un système unique, une retraite en points (ou en comptes) et non plus majoritairement en annuités. Fini les déficits des caisses de retraites avec ce système. Si le montant des cotisations baisse, la valeur du point diminue, et avec lui le montant de la pension de retraite perçue. Il n'y

aurait plus de garantie de continuité du niveau de vie, puisque l'équilibre se ferait par la baisse des pensions. Ce serait la fin de l'obligation de résultats (le montant de la pension), au profit d'une obligation de moyens (les cotisations). Fini la répartition « à prestations définies » au profit d'un système, certes toujours par répartition, mais « à cotisations définies ». Même principe que le régime unique complémentaire par points, tel que défini dans l'accord du 17 novembre 2017, qui, de fait pourra voir le montant des retraites complémentaires diminuer en valeur absolue à partir du 1^{er} janvier 2019. Macron voudrait donc généraliser ce système à toutes les retraites et à l'ensemble de la population.

La CGT s'organise bien sûr pour ne pas aboutir à une telle régression qui serait sans précédent. Elle fait des propositions, mène des initiatives... mais elle ne pourra gagner qu'avec un engagement sans faille d'une majorité de salariés.

Une rentrée à forts enjeux qui nécessite de se mobiliser et de s'engager dans la construction d'un rapport de force, sous différentes formes, pour imposer d'autres choix ! ■

